



NOS ENGAGEMENTS

LISEA a souhaité mobiliser ses équipes et ses moyens en soutien des actions de développement durable, au profit des associations, entreprises et collectivités des territoires traversés par le projet. Son action se concentre aussi sur l'évaluation des effets de la LGV.

DEUX FONDATIONS D'ENTREPRISE LISEA



LA FONDATION D'ENTREPRISE
LISEA BIODIVERSITÉ

www.lisea.fr/partenaire-des-territoires/nos-fondations



LA FONDATION D'ENTREPRISE
LISEA CARBONE

www.lisea.fr/partenaire-des-territoires/nos-fondations

La Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité a pour vocation de soutenir à long terme des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les départements concernés par le tracé de la LGV SEA Tours-Bordeaux. Dotée de 5 millions d'euros pour la période 2012-2020, elle participe au financement de projets de proximité qui sont proposés par des associations, des établissements publics et des entreprises implantés dans les territoires traversés. Les axes d'intervention de la fondation sont :

- > l'amélioration des connaissances naturalistes (projets d'inventaires et d'études),
- > la restauration de milieux naturels pour les espèces et leurs habitats,
- > la sensibilisation du grand public et la formation.

La Fondation d'entreprise LISEA Carbone participe, quant à elle, au financement de projets, sur les territoires traversés, qui portent sur trois axes : les opérations de réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics ; les efforts pour développer une mobilité plus responsable ; les projets de transition énergétique du monde agricole. Cette fondation est dotée, elle aussi, d'une enveloppe de 5 millions d'euros sur la période 2012-2020.

En partenariat avec Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation a lancé en novembre 2016 un concours d'innovation à destination des startups. L'objectif : faciliter le parcours du dernier kilomètre pour les

voyageurs et mettre en avant les différents modes de transports vertueux à cet usage. Les lauréats sont connus en mars 2017. A la clé : 15 000 euros et une expérimentation sur le territoire bordelais. Plus d'infos sur : <http://startupcontest.lisea.fr>



Sillon Solidaire : appels à projets associatifs de lutte contre l'exclusion

Initié en 2012 par COSEA, LISEA, et la fondation VINCI pour la Cité, LISEA et MESEA s'engagent à présent pour pérenniser le fonds de dotation.

Sillon Solidaire apporte son soutien aux associations des territoires traversés portant des projets de lutte contre l'exclusion.

Ses axes d'intervention sont l'insertion, la mobilité, la lutte contre l'illettrisme et l'accès au logement.

Sillon Solidaire lance un appel à projet chaque année et dispose d'une enveloppe annuelle de 200 000 euros.

Contact : sillon.solidaire@lisea.fr

UN OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE : ÉVALUER LES EFFETS DE LA LGV PENDANT 15 ANS

Mesurer les effets de la LGV SEA sur les territoires et accompagner les acteurs dans leur politique d'aménagement, tels sont les objectifs de l'Observatoire socio-économique mis en place par LISEA en septembre 2012. L'intérêt de cet observatoire est double : exposer aux acteurs locaux les effets territoriaux, économiques et sociaux de la LGV afin qu'ils orientent leurs activités ou leurs politiques ; nourrir un argumentaire sur les effets constatés de la LGV. A ce jour, six axes de travail ont été identifiés dont les retombées économiques et sociales

du chantier, l'impact sur l'offre de transport et les mobilités ou encore les stratégies d'acteurs pour intégrer au mieux la ligne sur le territoire. Outre le concessionnaire, les partenaires œuvrant dans le cadre de cet Observatoire sont : SNCF Réseau, les services de l'État, les collectivités territoriales, les chambres consulaires et tout acteur ayant une légitimité d'expert sur les périmètres ou les thèmes envisagés.

L'Observatoire sera actif jusqu'en 2027, soit 10 ans après la mise en service de la LGV SEA.

UN OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL : ÉVALUER DANS LA DURÉE LES MESURES PRISES

Afin de vérifier l'efficacité des mesures de réduction des nuisances sur l'environnement et de compensation mises en œuvre, un Observatoire environnemental a été créé. Sa mission s'étendra sur cinq à dix ans après la mise en service de la ligne. Il aura

pour objet d'évaluer les effets réels de la LGV sur l'environnement paysager, humain et écologique des régions traversées dans le but d'enrichir les connaissances et les bonnes pratiques en matière de réduction d'impacts.